



Déclaration de **bris de glaces**

à envoyer par lettre recommandée à votre assureur dans les 5 jours ouvrés

Si vous avez besoin de retrouver votre n° de contrat auto-moto, contactez votre Conseiller IPC.
Ses coordonnées se retrouvent facilement sur le site en cliquant sur « nous contacter » en haut à droite des pages.

Votre nom :

Votre prénom

Votre adresse :

.....

N° de téléphone où l'on peut vous joindre :

N° de contrat Assurance auto-moto :

Date du sinistre :

Date de la découverte :

Circonstances du sinistre et remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à _____ Le _____

Signature :

Toutes les déclarations de sinistres sont à votre disposition sur le site web d'IPC Courtage,
www.ipc-courtage.fr